

Marché de l'emploi 2016 : le nombre de CDI en chute et l'intérim en hausse

Joblift fait le bilan emploi en France de l'année 2016

Berlin, le 20 décembre 2016 – Le méta-moteur de recherche d'emploi [Joblift](#) a analysé la tendance générale de l'emploi en 2016, et les offres publiées au cours de l'année. Thales est le premier employeur de France, et le Club Med, l'entreprise la plus prolifère en offres pour saisonniers et missions courtes. Le Commerce, l'Industrie et l'Hôtellerie et la Restauration sont, tout comme en 2015, les secteurs les plus porteurs d'emploi. L'étude Joblift met également en lumière l'importance de l'intérim qui accroît les chiffres de l'emploi.

Thales, premier employeur de France

Thales maintient sa position de premier employeur de France en 2016. Joblift recense 38 000 offres d'emplois publiées par Thales depuis le 1^{er} janvier 2016. Atos Origin (plus de 23 000 offres), Carrefour (18 500 offres), ou encore la banque Crédit Agricole (16 500 offres) obtiennent de fait, également leur place chez les top employeurs français de cette année. Parmi les champions de l'emploi, on retrouve aussi les entreprises qui offrent principalement des postes de saisonnier ou des missions ponctuelles. En tête, le Club Med dont 89,9 % des offres publiées en 2016 étaient des CDD. Viennent ensuite Complétude, entreprise de service de cours à domicile avec 57,5 % des postes en CDD, puis Kinougarde, service de garde d'enfant qui a publié 57,0 % d'offres en CDD sur l'année scolaire ou pour les vacances.

Recrutement en baisse en région parisienne, en hausse en Centre-Val de Loire

La région parisienne demeure la première région en termes d'emploi avec 21,9 % de l'activité totale, malgré une baisse de 1,7 % des offres publiées par rapport à 2015. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-D'Azur arrivent ensuite avec respectivement 13,6 % et 6,6 % de l'ensemble des offres. Parmi les plus belles évolutions, la région Centre-Val-de-Loire, qui a vu le nombre total de ses offres augmenter de 1,0 %, ce qui représente la hausse par région la plus importante. Il se pourrait que la nouvelle répartition des régions ait eu un effet positif sur le Centre.

Le Commerce embauche en masse, mais en intérim

L'année 2016 a été une année généreuse en termes d'offres d'emploi pour les secteurs du Commerce, de l'Industrie et de l'Hôtellerie-Restauration qui maintiennent leurs positions des trois premiers secteurs français. En effet, le secteur Commerce représente 18,0 % des offres d'emploi totales. Le taux de CDI a chuté d'un point pour atteindre 49,3 % des contrats totaux.

Idem pour les CDD qui sont passés de 18,0 à 17,3 %, au profit des contrats en intérim qui ont augmenté de plus de trois points en 2016 par rapport à 2015, passant de 17,9 à 21,1 % des contrats proposés. Ensuite, l'Industrie, qui couvre de nombreux domaines, de l'alimentation à la chimie en passant par la fabrication de machines et équipements, représente 13,0 % de l'ensemble des offres. L'Industrie est un secteur porteur puisque 64,0% des offres sont des CDI, soit une augmentation de deux points par rapport à l'année précédente. Les CDD ont stagné avec 16,1 %, et les contrats en intérim sont restés autour des 3,0 %. Enfin, le secteur Hôtellerie-Restaurant, qui, malgré une année touristique difficile, arrive en troisième place du classement des secteurs employeurs avec 8,2 % des offres depuis le 1^{er} janvier. 51,6 % des postes du secteur sont des CDI et 36,6 % des CDD, soit des résultats stables par rapport à 2015. Parmi les perdants, le secteur Médias et Communication qui a connu une baisse notable des offres d'emploi sur 2016 de 1,7 %, plus que n'importe quel autre secteur. Même si le CDI reste le contrat de travail le plus général, celui-ci a perdu presque de deux points par rapport à 2015 alors que l'intérim a connu une augmentation de trois points par rapport à l'année précédente. L'intérim prend donc la deuxième place au CDD, dont le nombre d'offres a stagné.

L'été, période propice à l'emploi

Par ailleurs, l'analyse confirme également les meilleures périodes pour postuler. Les mois de juin et juillet, et septembre et octobre, représentent respectivement 21,7 % et 23,5 % des offres de l'année. Les mois de février et décembre sont les plus creux puisque 7,8% et 5,1% des offres totales sont publiées ces mois.

A propos de Joblift:

Joblift est un meta-moteur de recherche mettant actuellement en ligne plus de 1 million d'offres d'emplois en France et en Allemagne et travaille avec une centaine de sites partenaires. La technologie et l'accompagnement des candidats restent une des priorités. Créé en 2015 par Lukas Erlebach et Malte Widenka, Joblift emploie une trentaine de personnes réparties à Hambourg et Berlin.

Contact presse

Mathilde Brygier
PR Manager France
+33 977 552 568
mathilde.brygier@joblift.fr

Joblift GmbH
Leuschnerdamm 31
10117 Berlin
joblift.fr/presse